

Histoire

Thème3: Françaises et Français dans une République repensée

Séquence 1 : 1944-1947, refonder la République, redéfinir la démocratie

Doc 4 P 157

Introduction : le territoire français est libéré de 1944 à 1945 par les Alliés avec le débarquement en Normandie le 6 juin 1944 et le débarquement en Provence le 15 août 1944 mais également par les actions de la Résistance. Le régime de Vichy disparaît alors, et la France a besoin de refonder la République.

Problématique : comment rétablir la République et la démocratie après le régime de Vichy ?

I) Mise en place d'un gouvernement provisoire:
juger le régime de Vichy et restaurer la
République

A) Sortir du régime de Vichy

Frise chronologique P 157

TE : Le 9 août 1944, une ordonnance entraîne la fin du régime de Vichy et la création du Gouvernement Provisoire de la République Française sous la direction du général de Gaulle. Ce gouvernement va s'appuyer sur les principes du CNR.

Gouvernement Provisoire de la République Française (GPRF) gouvernement créé en 1944 par le général de Gaulle et des résistants afin de diriger le pays une fois le régime de Vichy renversé.

B) Juger le régime de Vichy et le déclarer illégal

Doc 2 et 3 P 158 et 6 P 159

Q° 1) Qui est jugé après la disparition du régime de Vichy ?

Q° 2) Comment se déroule l'épuration ?

Q° 3) Pourquoi ces événements se déroulent-ils après la disparition du régime de Vichy ?

Doc 5 P 159

TE : La population ayant collaboré et les autorités du régime de Vichy sont jugées par les tribunaux, ou spontanément par la population. C'est une épuration. Cela doit permettre de punir et de rétablir les principes républicains en supprimant les décisions du régime de Vichy.

Epuration : répression contre les Français accusés ou soupçonnés de collaboration avec l'Allemagne.

II) Refonder la République et restaurer la démocratie

A) S'appuyer sur les principes du CNR et mettre en place une constitution.

Q^o 1, 2 P 161

Doc 3 P 161

TE : sur les principes du programme du CNR, la constitution du 27 octobre 1946 souhaite rétablir les principes républicains : liberté, égalité et démocratie. Pour renforcer cette nouvelle république (la IV ème 1946-1958) des mesures sociales et économiques vont être appliquées.

B) Le vote des femmes : une difficile évolution démocratique.

Docs 1, 2, 3 P 162 et doc 5 P 163

Q° 1) Quels sont les arguments en faveur et contre le vote des femmes ?

Q° 2) Quand les femmes ont-elles obtenu le droit de vote ? Quand ont-elles voté pour la première fois ?

Q° 3) Qui est représenté sur l'affiche ? Pourquoi ce choix ?

Q° 4) En 1945, les femmes sont elles bien représentées en politique ? (Justifie) Et aujourd'hui ?

III) Un Etat avec un rôle plus important

A) L'Etat providence

<http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu01825/la-securite-sociale-1945-2005.html>

Doc 4 P 161

TE : pour renforcer la démocratie, des lois sociales (dans le prolongement du Front populaire) sont votées en France : c'est la naissance de la sécurité sociale en 1945 : assurances contre la maladie, la vieillesse, le chômage... C'est la mise en place d'un Etat providence, et cela est inscrit dans le préambule de la constitution.

Etat providence : moyens par lesquels l'Etat protège les personnes contre les risques.

B) L'intervention de l'Etat dans l'économie

Nationalisation : acquisition d'une entreprise par l'Etat qui en devient propriétaire.

Conclusion :

Schéma : je retiens autrement P 165